



FONDATION RAM

< NUMÉRIQUE & HANDICAP >

CHARTRE DE LA FONDATION RAM

1. QUI SOMMES-NOUS ?

La constitution de la Fondation RAM est l'aboutissement d'un processus commencé en 2005 sous la forme du «Salon Mémoire Vive» (association à but non lucratif) et transformé en juin 2008 en fondation par décision de l'assemblée générale.

Notre mission est aujourd'hui de favoriser l'accessibilité au numérique et aux nouvelles technologies à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs familles et leurs aidants, professionnels ou non, de contribuer au développement de leur capacité d'agir et de réduire les inégalités sociales pour atténuer la fracture liée à l'utilisation des outils numériques, en les développant.

2. QUELLES SONT NOS RÉFÉRENCES ?

La fondation RAM s'appuie sur deux textes de référence qui sont:

- La Convention Internationale relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) des Nations Unies ratifiée par la Suisse le 15 avril 2014 et notamment:
 - L'article 4 et ses obligations générales en matière d'utilisation des nouvelles technologies.
 - L'article 9 en matière d'accessibilité aux nouveaux systèmes de technologie et de l'information.
 - L'article 19 en matière de liberté de choix, d'autonomie de vie et inclusion dans la société.
 - L'article 24 en matière d'éducation.
- Le Rapport sur les objectifs de développement durable de 2018 des Nations Unies et notamment l'objectif 4 «Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie»



3. NOS VALEURS

Notre action et notre travail sont basés sur 3 valeurs essentielles à la Fondation :

1. Favoriser l'émergence d'une société inclusive.
2. Sensibiliser au droit à la dignité et à la citoyenneté de la personne en situation de handicap.
3. Contribuer à la réduction des inégalités sociales et des discriminations en fonction du sexe, de l'origine ethnique, de l'âge, de l'état de santé et du handicap.

4. COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE ?

- Nous permettrons l'échange d'idées et de bonnes pratiques, en organisant des colloques, en alimentant une plateforme et des échanges sur un terrain intereuropéen.
- Nous promouvoir l'éducation et la formation au numérique via des financements de programmes de formation pour les personnes en situation de handicap, les familles et les aidants.
- Nous faciliterons l'émergence d'outils innovants et toute autre action relative à notre mission.

5. NOS GARANTIES

Nous garantissons notre engagement et notre action par une impartialité de décision. Nous nous engageons à une évaluation de chaque projet en fonction d'indicateurs prédéterminés et partagés.